

ADSSA2

Agent de sécurité en sûreté armée de niveau 2

Armement conforme au II de l'article 613-3 du code de sécurité intérieure ® ©

<http://adssa-formation-securite.fr>

Référentiel © - Version Ministère de l'intérieur

- d'activités,
- de compétences
- d'évaluation

Cabinet S'Way ® - **RH Sécurité** ®

Activité 1 - Bloc de Compétences 1 : Mise en œuvre de mon Activité Privée de Sécurité - MAPS

Je suis capable d'assurer mon activité privée de sécurité conformément aux règles en vigueur.

Durée totale : 37 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétences 1
<p>Compétence MAPS 1 : Maîtriser sa formation et son métier</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de se repérer dans sa formation ; de saisir les attentes des formateurs ; d'éviter les pièges ; de s'approprier les éléments essentiels relatifs aux référentiels de la certification professionnelle ADSS ; d'appréhender son futur métier. <p>Durée : 04 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur les thèmes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> La formation ADSS2 Planning et programme Modalités pour la validation des CCT* Documents remis et signés Le marché de la surveillance armée <p>* CCT : Contrôle des Connaissances Théoriques</p>	<p>QCM dénommé « Métier et formation » à valider comportant 10 questions relatives au cours théorique de la compétence MASP1.</p> <p>QCM dénommé « Cadre légal et déontologique de la sécurité privée » à valider comportant 30 questions relatives au cours théorique de la compétence MASP2.</p> <p>QCM dénommé « Mes missions » à valider comportant 10 questions relatives au cours théorique de la compétence MASP3.</p> <p>Condition d'accès aux QCM : Avoir été présent aux cours théoriques</p> <p>Modalités pour la validation des QCM, critères de validation des QCM, condition de validation des QCM, interdictions et sanctions, délibération : Idem au QCM de l'examen final.</p> <p>Dérogation possible pour ne pas passer le QCM « Cadre légal et déontologique de la sécurité privée » pour un stagiaire titulaire d'un CQP ou d'une certification professionnelle au RNCP donnant droit à la délivrance par le CNAPS* d'une carte professionnelle d'une activité privée de sécurité.</p> <p>Dérogation possible pour ne pas passer le QCM « Mes missions » pour un stagiaire titulaire d'un CQP ou d'une certification professionnelle au RNCP donnant droit à la délivrance par le CNAPS* d'une carte professionnelle en surveillance humaine.</p>
<p>Compétence MAPS 2 : Maîtriser le cadre légal et déontologique</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'agir en tenant compte des règles qui définissent et qui encadrent sa profession ; d'évoluer dans un environnement juridique et institutionnel particulier lié à sa profession ; d'intervenir dans son espace d'évolution, en tenant compte des interdictions et des risques inhérents à son activité. <p>Durée : 22 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur les thèmes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Notions de liberté publique Le service de sécurité La légitime défense. Cartes pro & autorisations. Activités & entreprises. Inspection visuelles, fouille et palpation de sécurité Justice, notion de droit pénal et civil Le flagrant délit et le droit d'appréhension Le CNAPS Le code de déontologie Fautes professionnelles à éviter Les services publics de sécurité Législation sur les armes Législation sur les débits de boisson La législation sur la sécurité des ESCR L'audition et la garde à vue 	<p>En cas d'échec aux QCM : Le candidat, non éliminé, pourra se présenter de nouveau au QCM échoué jusqu'à validation de ce dernier.</p> <p>Le bloc de compétence sera validé dès l'instant où les 3 QCM auront été réussis par le stagiaire.</p> <p>*CNAPS : Conseil National des Activités Privées de Sécurité</p>
<p>Compétence MAPS 3 : Mettre en œuvre ses missions</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de réaliser et gérer ses missions ; savoir utiliser les documents de référence concernant sa profession. <p>Durée : 11 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur les thèmes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Le livre VI du code de sécurité intérieure La convention collective Les dispositions utiles du code pénal Les libertés publiques à travers mes missions Les missions de l'ADSSA2 	

Activité 2 - Bloc de Compétences 2 : Surveillance Humaine - SH

Je suis capable d'assurer la surveillance humaine d'un établissement

Durée totale : 86 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétences 2
<p>Compétence SH 1 : Maîtriser les outils mis à disposition</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de mener sa mission de surveillance humaine ou de gardiennage à l'aide des outils qui seront mis à sa disposition; d'utiliser des matériels et des équipements particuliers lui permettant d'être efficace dans sa mission de surveillance humaine ou de gardiennage; de participer à la vérification et au contrôle des outils mis à sa disposition pour garantir une mission de surveillance humaine ou de gardiennage de manière efficace et opérationnelle. <p>Durée : 30 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur les thèmes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Matériel et équipement individuel. Utilisation d'une radio en sécurité. Utilisation d'un téléphone / service de sécurité. Utilisation de l'outil informatique Les consignes de sécurité. Le périmètre de sécurité. Gestion des clés et des ouvrants. Savoir transmettre consignes et informations Réaliser une remontée d'informations La main courante. Le poste central de sécurité. <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir s'équiper de son matériel individuel Savoir utiliser une radio; Savoir mettre en place un périmètre de sécurité; Savoir utiliser une main courante informatique; Savoir se repérer au sein d'un PC sécurité. <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion d'un événement lié à la sécurité de l'établissement nécessitant l'utilisation des outils mis à disposition; Gestion d'un événement lié à la sécurité à partir du PC Sécurité. <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à la gestion d'un événement ; Critères liés à la gestion d'un événement à partir d'un PCS. 	<p>Gestion et réalisation d'une ronde ou d'un contrôle d'accès à partir d'outils de surveillance mis à disposition</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à ma ronde de sûreté Critères liés à la gestion d'un événement Critères liés à la gestion d'un événement à partir d'un PCS. Critères liés au contrôle d'accès : Critères liés à l'identification : Critères liés à l'inspection visuelle et fouille des bagages à mains ; Critères liés à la palpation de sécurité sur contrôle d'accès ; Critères liés à mon alerte ; Critères liés à la gestion d'une alarme ; Critères liés à l'utilisation d'un SDI ; Critères liés à l'utilisation d'un SVP.
<p>Compétence SH 2 : Alerter</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de transmettre une alerte auprès des secours et/ou des forces de l'ordre de manière claire et efficace; de recevoir une alerte de sorte à relier l'alerte auprès des secours ou des forces de l'ordre et/ou à envoyer des agents sur zone de maîtriser l'alerte de sorte à ne pas engager sa responsabilité pénale; de décider sans hésitation les secours et forces de l'ordre à venir sur zone le plus rapidement possible. <p>Durée : 03 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'alerte. <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir transmettre et recevoir une alerte. <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alerte sur un accident; Alerte sur un incendie maîtrisable; Alerte sur un incendie non maîtrisable; Alerte sur interpellation; Alerte sur flagrant délit ou crime flagrant; Alerte pour demander du renfort; Alerte pour trouble à l'ordre public; Alerte pour venir constater ou prendre plainte. <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à mon alerte 	

Activité 2 - Bloc de Compétences 2 : **Surveillance Humaine - SH**

Je suis capable d'assurer la surveillance humaine d'un établissement

Durée totale : 86 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétences 2
<p>Compétence SH 3 : Utiliser et gérer une alarme</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de distinguer les différentes alarmes; • de connaître les différents états des alarmes; • de réagir à partir de l'enclenchement d'une alarme; • de connaître quand et comment on enclenche l'alarme générale. <p>Durée : 07 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les alarmes <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir gérer les différents types d'alarme <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la gestion d'une alarme 	<p>Voir ci-dessus page 3</p>
<p>Compétence SH 4 : Réaliser une ronde de sûreté</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer sur le chemin de ronde les équipements et les matériels contribuant à la sûreté de l'établissement; • de contrôler l'état des ouvrants de l'établissement; • de vérifier la présence humaine au sein de l'établissement; • de constater le délit d'effraction d'un ouvrant ou d'un système de fermeture; • de constater le délit de vol, de dégradation, de détérioration ou de destruction; • de constater la présence de traces ou d'indices ou de tout élément suspect anormalement présent; • d'appliquer des consignes particulières. <p>Durée : 14 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ronde sûreté <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir réaliser et gérer une ronde de sûreté <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ronde avec effraction - Ronde avec présence humaine anormale - Ronde avec détérioration, destruction - Ronde avec vol <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma ronde de sûreté 	

Activité 2 - Bloc de Compétences 2 : **Surveillance Humaine - SH**

Je suis capable d'assurer la surveillance humaine d'un établissement

Durée totale : 86 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétences 2
<p>Compétence SH 5 : Contrôler les accès par la présence d'un agent</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'accueillir les visiteurs, les entreprises extérieures, d'enregistrer les identités et de leur délivrer des badges ; de contrôler les entrées et les sorties des personnes, des véhicules, des marchandises; de mettre en œuvre des consignes pour filtrer les entrées et les sorties des personnes sans être discriminatoire, provocateur ou menaçant; de réaliser une inspection visuelle des bagages à main; de réaliser des palpations de sécurité ; de vérifier la validité des badges, des documents présentés, et d'effectuer le rapprochement entre les identités ou les documents remis et les habilitations ou les consignes reçues; d'informer, orienter et accompagner les visiteurs sur le site; d'identifier une personne ou un véhicule. <p>Durée : 20 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle d'accès par la présence d'un agent ; - Identification des acteurs d'un événement ; - Gestion des spécificités du contrôle d'accès lors d'un événement. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'accès à partir de documents à remettre et/ou à demander; - Contrôler l'accès à partir de consignes pour filtrer les entrants; - Savoir réaliser une inspection visuelle, une fouille des bagages à main; - Savoir réaliser une palpation de sécurité sur un contrôle d'accès; - Savoir contrôler le coffre d'un véhicule; - Savoir contrôler la sortie d'un véhicule; - Savoir contrôler la sortie des marchandises d'un établissement; - Savoir contrôler la sortie des personnes d'un établissement; - Savoir identifier une personne; - Savoir identifier un véhicule. <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle d'accès avec document(s); - Contrôle d'accès avec filtrage; - Contrôle d'accès avec IVFPS; - Contrôle d'accès à partir d'un véhicule; - Contrôle d'une sortie avec document(s); - Contrôle d'une sortie avec un véhicule; - Identification d'une personne; - Identification d'un véhicule. <p>Critères pour évaluation AP et MSP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la gestion d'un événement - Critères liés au contrôle d'accès : - Critères liés à l'identification : - Critères liés à l'inspection visuelle et fouille des bagages à mains - Critères liés à la palpation de sécurité sur contrôle d'accès. 	<p>Voir ci-dessus page 3</p>
<p>Compétence SH 6 : Contrôler les accès à partir d'un SDI <i>Système de Détection Intrusion</i></p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de repérer si le SDI est en ordre de marche; de localiser rapidement une intrusion, d'engager une levée de doute; de repérer les défauts apparents sur le SDI ; de repérer les dérangements sur le SDI; de repérer des défauts d'alimentation du SDI. <p>Durée : 03 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle d'accès à partir d'un Système de Détection Intrusion (SDI) <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser un système de détection intrusion <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Armer et désarmer le SDI; - Alarme au SDI; - Problèmes sur le SDI. <p>Critères pour évaluation AP et MSP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à l'utilisation d'un SDI 	

Activité 2 - Bloc de Compétences 2 : Surveillance Humaine - SH

Je suis capable d'assurer la surveillance humaine d'un établissement

Durée totale : 86 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétences 2
<p>Compétence SH 7 : Contrôler les accès à partir d'un SVP Système de Vidéo-Protection</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer si le SVP est en ordre de marche; • de surveiller, au moyen d'un ou plusieurs écran(s) connectés à des caméras, les accès et les zones sensibles de l'établissement; • de déplacer une caméra motorisée; • de zoomer une image; • de localiser immédiatement l'intrusion ou l'événement à gérer; • d'engager une levée de doute; • de repérer les défauts apparents sur le SVP; • de repérer les dérangements sur le SVP; • de repérer des défauts d'alimentation du SVP; • de lire des séquences vidéo enregistrées; • de récupérer des séquences vidéo archivés; • de sauvegarder des séquences vidéo pour les mettre à disposition d'un OPJ pour les besoins d'une enquête; • d'informer quiconque sur la présence du SVP dans l'établissement en rapport à la réglementation en vigueur. <p>Durée : 09 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant : - Le contrôle d'accès à partir d'un Système de Vidéo-Protection (SVP)</p> <p>Atelier pratique (AP) : - Savoir utiliser un système de vidéo-protection</p> <p>Mise en situation professionnelle (MSP) : - Mise en œuvre du SVP; - Surveillance à partir du SVP à caméras fixes; - Surveillance à partir du SVP à caméras motorisées; - Gestion d'un événement à partir du SVP; - Donner la séquence vidéo à un OPJ à partir du SVP; - Problèmes sur le SVP.</p> <p>Critères pour évaluation AP et MSP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à l'utilisation d'un SVP</p>	<p>Voir ci-dessus page 3</p>

Activité 3 - Bloc de Compétences 3 : **Sûreté et Maintien de l'Ordre - SMO**

Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques de comportements violents et malveillants

Durée totale : 68 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 3
<p>Compétence SMO 1 : Gérer un conflit</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de communiquer de manière non agressive, en maîtrisant la relation « dominant-dominé », en position de sécurité ou à distance; • de se faire obéir avec facilité, sans être agressif ; • de prendre en compte des consignes, de les appliquer en tenant compte du contexte qu'il aura analysé; • de différencier menace et provocation ; • de repérer et d'évaluer la menace, le danger éminent et de prendre l'initiative de sa défense si besoin; • de se défendre dans le cadre de la légitime défense, par l'intermédiaire de gestes professionnels lui permettant de maîtriser, contrôler et neutraliser son agresseur rapidement ; • d'éviter d'engager sa responsabilité pénale; • d'alerter les forces de l'ordre, de les accueillir et de leur rendre compte des faits et des événements qu'il aura vécus; <p>Durée : 14 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication et gestion de conflits - Mécanisme du stress et ses répercussions <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir s'imposer ou se faire obéir sans agresser; - Savoir évaluer le risque d'agression physique; - Savoir communiquer face à une personne violente; - Savoir se mettre en position de sécurité; - Savoir maîtriser une personne violente; - Savoir entraver une personne violente à l'aide de menottes; - Savoir porter plainte pour fait de violence sur soi ou pour autrui; <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne rebelle; - Personne provocante; - Personne menaçante; - Passage à l'acte; - Danger imminent; - Menace à main armée; - Personne à entraver; - Assistance à personne en danger. <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma communication ; - Critères liés à mes gestes défensifs. 	<p>Intervention à partir d'un Groupe pour Intervention sur Personne (GIP) sur une personne violente donnant lieu à une interpellation</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma communication ; - Critères liés à mes gestes défensifs. - Critères liés à ma dissimulation. - Critères liés à ma surveillance - Critères liés à mon interpellation - Critères liés à mon compte rendu. - Critères liés à mon intervention en cas d'attaque terroriste.
<p>Compétence SMO 2 : Intervenir à partir d'un GIP Groupe d'Intervention sur Personne(s)</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de déclencher un GIP; • de se mettre rapidement à disposition du GIP; • d'analyser les paramètres d'intervention; • de se déplacer, de se positionner et de fonctionner au sein du GIP, • d'intervenir à partir d'un GIP de sorte à être efficace, en sécurité, d'éviter tout débordement et rester dans le cadre réglementaire. <p>Durée : 10 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'intervention à partir d'un GIP <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir intervenir dans le cadre d'un GIP. - Intervention sur des nuisances ; - Intervention sur des incivilités ; - Intervention pour passages en force ; - Intervention pour expulsion; - Intervention sur une affaire de mœurs; - Intervention sur une bagarre un contre un ; - Intervention sur un passage à tabac; - Intervention sur bagarre de groupe; <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à mon intervention au sein d'un GIP 	

Activité 3 - Bloc de Compétences 3 : **Sûreté et Maintien de l'Ordre - SMO**

Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques de comportements violents et malveillants

Durée totale : 68 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 3
<p>Compétence SMO 3 : Dissuader</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de montrer qu'il existe de la sécurité au sein de l'établissement; • de donner le sentiment de sécurité vis à vis du public; • de montrer que l'établissement est un établissement sûr; • de dissuader les personnes qui ont l'intention d'être malveillantes; • de mettre des handicaps aux personnes qui souhaitent agir avec malveillance; • de mettre la pression sur les personnes malveillantes en mettant la peur de leur côté. <p>Durée : 04 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant : - Dissuasion</p> <p>Atelier pratique (AP) : - Les erreurs à éviter en dissuasion; - Le non-verbal en dissuasion.</p> <p>Mise en situation professionnelle (MSP) : - Dissuasion mobile; - Dissuasion statique; - Dissuasion en zone sensible; - Dissuasion au contact de population à risque; - Diversion.</p> <p>Critères pour évaluation AP et MSP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à ma dissuasion</p>	<p>Voir ci-dessus page 7</p>
<p>Compétence SMO 4 : Savoir se dissimuler & réaliser une filature</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de faire du flagrant délit; • de repérer les trafics; • de repérer les auteurs de délit et leurs complices; • de repérer plus facilement les comportements suspects; • de prévenir et anticiper les problèmes; • d'informer pour mieux intervenir. <p>Durée : 03 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant : - Dissimulation et filature</p> <p>Atelier pratique (AP) : - Savoir réaliser une surveillance en dissimulation</p> <p>Mise en situation professionnelle (MSP) : - Cible qui bouge beaucoup; - Cible méfiante; - Cible dans l'obscurité; - Cible dans la foule.</p> <p>Critères pour évaluation AP et MSP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à ma dissimulation.</p>	
<p>Compétence SMO 5 : Réaliser une médiation.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'intervenir pour trouver une solution à un conflit; • d'éviter que le conflit dure dans le temps; • d'éviter que le conflit dégénère; • d'anticiper par rapport à un contexte qui peut s'aggraver. <p>Durée : 04 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant : - Médiation – Résoudre des conflits</p> <p>Atelier pratique (AP) : - Savoir mener rapidement une médiation.</p> <p>Mise en situation professionnelle (MSP) : - Personnes conciliantes; - Personnes non-conciliantes; - Médiation parasitée.</p> <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à ma médiation</p>	

Activité 3 - Bloc de Compétences 3 : Sûreté et Maintien de l'Ordre - SMO

Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques de comportements violents et malveillants

Durée totale : 68 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 3
<p>Compétence SMO 6 : Surveiller les comportements malveillants.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer et d'évaluer la constitution des délits, des crimes flagrants qui sont en rapport avec sa mission d'agent de sécurité; • de repérer les facteurs aggravants d'un délit ou d'un crime; • d'apprécier les conséquences juridiques d'un délit ou d'un crime sur lequel il a été amené à intervenir; • de gérer une interpellation sur flagrant délit ou crime flagrant; • d'alerter les forces de l'ordre, de les accueillir et de leur rendre compte des faits et des événements qu'il aura vécus; • de collaborer dans le cadre d'une enquête dirigée par un OPJ. <p>Durée : 18 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance des comportements malveillants – Description juridique - Application de l'article 73 du CPP pour un APRSP - La sécurisation des grands rassemblements <p>Ateliers pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir gérer une interpellation sur flagrant délit ou crime flagrant; - Savoir rendre compte à un OPJ dans le cadre d'une interpellation. <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir gérer une interpellation sur flagrant délit ou crime flagrant; - Savoir rendre compte à un OPJ dans le cadre d'une interpellation; - Savoir collaborer auprès d'un OPJ dans la cadre d'une enquête ; - Savoir faire face à un OPJ dans le cadre d'une audition ou d'une GAV. <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenant sur flagrance; - Intervenant sur tentative; <p>Critères pour évaluation AP et MSP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma surveillance - Critères liés à mon interpellation - Critères liés à mon compte rendu. <p>OPJ : Officier de Police Judiciaire GAV : Garde à vue</p>	<p>Voir ci-dessus page 7</p>
<p>Compétence SMO 7 : Prévenir le risque terroriste</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer une personne suspecte d'une attaque terroriste ; • de repérer les facteurs présents à un possible passage à l'acte; • d'apprécier les éléments constitutifs d'une attaque terroriste; • d'intervenir immédiatement pour sauver des vies; • d'alerter les forces de l'ordre, de les accueillir et de leur rendre compte; • de collaborer dans le cadre d'une enquête dirigée par un OPJ. <p>Durée : 15 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents modes opératoires des terroristes ; - L'engin explosif, déposé, projeté, porté ; - Fusillade par armes à feu ; - Prévention des attaques terroristes. <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir faire face à une attaque terroriste. <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma surveillance ; - Critères liés à mon intervention en cas d'attaque terroriste. 	

Activité 4 - Bloc de Compétences 4 : **Sauvetage et Secourisme du Travail - SST**

Je suis capable de prévenir les risques d'accidents et intervenir en cas d'accident selon le référentiel INRS (Code du travail)

Durée totale : 29 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 4
<p>Compétence SST 1 : Prévenir les risques professionnels.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de connaître les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement et dans la profession; d'appréhender les différents acteurs de prévention des risques professionnels au sein d'une entreprise. <p>Durée : 7 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions de prévention des risques professionnels 	<p>Conformément au référentiel de l'INRS :</p> <p>Epreuve 1 Mise en situation sur un accident dissimulé</p> <p>Epreuve 2 A l'issue de la mise en situation, échange avec le formateur en matière de réglementation de l'activité de SST et de prévention</p>
<p>Compétence SST 2 : Prévenir et surveiller le risque électrique.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de vérifier l'absence de contacts directs et/ou indirects ; de vérifier le port des équipements de protection individuel ; de vérifier l'utilisation d'outillage adapté et approprié ; de contrôler l'application des consignes de sécurité ; de repérer les dispositifs de protection et de coupure ; de surveiller les travaux réalisés dans un local électrique ; de dégager une personne en contact avec l'électricité ; d'éviter un sur-accident. <p>Durée : 2 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention et surveillance du risque électrique 	
<p>Compétence SST 3 : Prévenir et surveiller le risque chimique.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de repérer un produit chimique; de lire et d'interpréter un pictogramme normalisé; de vérifier l'utilisation d'outillage adapté et approprié ; de contrôler l'application des consignes de sécurité ; de repérer les dispositifs de protection; de surveiller le stockage des produits chimiques ; de prendre en charge une personne en contact avec un produit ; d'éviter un sur-accident. <p>Durée : 0,5 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention et surveillance du risque chimique 	

Activité 4 - Bloc de Compétences 4 : Sauvetage et Secourisme du Travail - SST

Je suis capable de prévenir les risques d'accidents et intervenir en cas d'accident selon le référentiel INRS (Code du travail)

Durée totale : 29 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 4
<p>Compétence SST 4 : Prévenir et surveiller le travail isolé.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de comprendre les dangers d'un travail isolé; d'utiliser un PTI-DATI; <p>Durée : 2 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le travail isolé <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection du travailleur isolé <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à mon action de prévention face aux risques d'accident 	<p>Voir ci-dessus page 10</p>
<p>Compétence SST 5 : Prévenir et surveiller les risques liés à des travaux</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'appréhender les différents acteurs concernant des travaux au sein de son établissement; de vérifier la sécurité liée à l'exécution de différents travaux au sein de son établissement. <p>Durée : 0,5 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux au sein d'un établissement 	
<p>Compétence SST 6 : Participer aux différents plans de sécurité</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de connaître les différents plans de sécurité pouvant exister au sein de son établissement; d'appréhender son rôle au sein de ces différents plans de sécurité. <p>Durée : 0,5 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents plans de sécurité d'un établissement 	

Activité 4 - Bloc de Compétences 4 : **Sauvetage et Secourisme du Travail - SST**

Je suis capable de prévenir les risques d'accidents et intervenir en cas d'accident selon le référentiel INRS (Code du travail)

Durée totale : 29 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 4
<p>Compétence SST 7 : Intervenir face à une situation d'accident de travail</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de situer le cadre juridique de son intervention ; de réaliser une protection adaptée ; d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir ; de faire alerter ou appeler en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ; de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée. <p>Durée : 12 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les gestes du secouriste <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen de la victime; Retournement de la victime; Dégagement d'urgence de la victime; Déplacement de la victime; Saignement; Etouffement; Malaise; Brûlures; Traumatismes; Plaies; Inconscience; Arrêt respiratoire. <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accidents de travail simulés <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à mon intervention de secouriste. 	<p>Voir ci-dessus page 10</p>
<p>Compétence SST 8 : Mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise; de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention ; Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s). <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise ; Les acteurs de la prévention dans l'entreprise ; Les actions de préventions possibles. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <p>Lors d'un entretien avec le formateur, le stagiaire devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences sur la prévention du risque électrique, du risque chimique, du risque mécanique, du risque d'incendie, du travail isolé, des travaux, des plans de sécurité d'un établissement.</p> <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à mon action de prévention face aux risques d'accident 	
<p>Compétence SST 9 : Sauver et secourir après une attaque terroriste</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de comprendre son rôle en qualité de primo-intervenant sur un attentat ; de reconnaître des blessures spécifiques d'un attentat et mettre en place les actions ou les gestes appropriés ; <p>Durée : 2,5 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Secourir après une attaque terroriste <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des blessures spécifiques à une attaque terroriste ; Mise en place d'actions appropriées aux blessures spécifiques. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à mon action de secouriste tactique 	

Activité 5 - Bloc de Compétences 5 : INCendie - INC
Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques d'incendie

Durée totale : 20 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 5
<p>Compétence INC 1 : Prévenir le risque d'incendie.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de comprendre comment se constitue un incendie; d'assimiler les facteurs favorisant un incendie; de repérer les dangers d'un incendie; de connaître les situations à risque lors d'un incendie. <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le risque d'incendie <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite à tenir face à un feu au sein d'un local fermé ou semi ouvert. <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégagement de fumée dans un local fermé; - Dégagement de fumée dans un local semi ouvert. <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à mon attitude face au risque d'incendie 	<p>Sur un incendie simulé dans une zone d'un établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la mise en sécurité de la zone ; • Evacuer les personnes de la zone ; • Eteindre un début d'incendie à l'aide d'un extincteur sur un feu réel à partir d'un bac à feu à gaz. <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à mon attitude face au risque d'incendie ; - Critères liés à la gestion du SSI ; - Critères liés à l'utilisation d'un extincteur ou d'un RIA ; - Critères liés à l'évacuation de l'établissement en cas d'incendie.
<p>Compétence INC 2 : Mettre en sécurité un établissement en cas d'incendie.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de comprendre la mise en sécurité d'un établissement en cas d'incendie de sorte qu'il n'y ait aucune victime; de repérer au sein d'un établissement les équipements et matériels qui permettront d'assurer une bonne évacuation et la protection des personnes en cas d'incendie. <p>Durée : 01 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en sécurité d'un établissement en cas d'incendie. 	
<p>Compétence INC 3 : Utiliser et gérer un SSI.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de repérer si le SSI est en ordre de marche; de lire sur le TSI une détection incendie ou un déclenchement manuel; de déclencher une alarme générale à partir de l'UGA ; de repérer l'enclenchement des DAS à partir de l'US ; de repérer les défauts de position des DAS à partir de l'US ; de repérer des dérangements sur le SSI; de repérer des défauts d'alimentation du SSI. <p>Durée : 03 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance incendie à partir d'un SSI <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiation à l'utilisation d'un SSI de catégories A et B <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alarme au SSI; - DAS pas en position de sécurité - Défaut de position des DAS; - Demande d'enclenchement de l'alarme générale; - Problèmes sur le SSI. <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la gestion du SSI 	

Activité 5 - Bloc de Compétences 5 : INCendie - INC

Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques d'incendie

Durée totale : 20 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 5
<p>Compétence INC 4 : Intervenir pour éteindre un début d'incendie</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de repérer sur sa zone d'intervention les moyens d'extinction; d'évaluer si le feu est maîtrisable ou non maîtrisable; de se munir et d'utiliser d'un moyen d'extinction approprié; d'éteindre un feu à l'aide d'un extincteur ou d'un RIA. <p>Durée : 04 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rôle de l'équipier de première intervention <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir utiliser un extincteur ; Savoir utiliser un RIA. <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Extinction d'un feu de solide; Extinction d'un feu de liquide; Extinction d'un feu de gaz; Extinction d'un feu d'origine électrique BT; Extinction d'un feu d'origine électrique HT; Extinction d'un feu de surface importante. <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à l'utilisation d'un extincteur ou d'un RIA 	<p>Voir ci-dessus page 13</p>
<p>Compétence INC 5 : Participer à une évacuation</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de repérer sur sa zone d'intervention les dispositifs d'évacuation, les lieux où des personnes peuvent être isolées, les équipements de mise en sécurité de la zone ; de participer à l'évacuation de l'établissement dans lequel il est présent, au sein d'une équipe locale de sécurité, selon un rôle qui lui sera donné par son responsable de zone, lors de l'évacuation, à savoir : guider, rappeler, interdire ou vérifier ; de guider les personnes vers les dégagements ; de rappeler les consignes pour éviter la panique ; d'interdire l'accès aux ascenseurs et d'un retour prématuré dans l'établissement ou dans l'immeuble ; de vérifier l'évacuation des occupants en particulier les personnes isolées, les personnes à mobilité réduite, les personnes situées dans des zones sensibles, de la fermeture des portes et des fenêtres. <p>Durée : 2,5 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rôle du chargé(e) d'évacuation <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir évacuer un établissement en cas d'incendie <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Evacuation d'un établissement de plein pied; Evacuation d'un établissement à étages; Evacuation d'un établissement en sous-sol; Evacuation d'un établissement avec ascenseur; Evacuation d'un établissement avec des PMR; Evacuation dans un IGH. <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à l'évacuation de l'établissement en cas d'incendie. 	

Activité 5 - Bloc de Compétences 5 : INCendie - INC

Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques d'incendie

Durée totale : 20 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 5
<p>Compétence INC 6 : Réaliser une ronde incendie</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer sur le chemin de ronde les équipements et les matériels contribuant à la sécurité incendie de l'établissement; • de vérifier et contrôler le bon emplacement et l'état opérationnel des matériels et équipement incendie; • d'assurer la vacuité des dégagements; • d'assurer la fermeture des portes coupe-feu en cas d'incendie; • d'assurer l'enclenchement et le bon fonctionnement du désenfumage. <p>Durée : 07 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ronde incendie <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir réaliser et gérer une ronde incendie dans un ERP <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anomalies à repérer par rapport à la fermeture des portes coupe-feu; - Anomalies à repérer par rapport aux moyens d'extinction; - Anomalies à repérer par rapport au désenfumage; - Anomalies à repérer par rapport à l'éclairage de sécurité; - Anomalies à repérer par rapport au dégagement et issues de secours; - Anomalies à repérer par rapport au risque d'incendie. <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à ma ronde incendie 	<p>Voir ci-dessus page 13</p>

Activité 6 - Bloc de Compétences 6 : ARMes et sécurité privée - ARM

Je suis capable d'appréhender le cadre juridique et technique français concernant l'usage des armes en sécurité privée

Durée totale : 17 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 6
<p>Compétence ARM 1 : Acquérir, détenir, conserver, transporter des armes et munitions</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de distinguer les différentes catégories d'armes et munitions et les conditions générales de leur acquisition et détention ; d'appliquer les procédures et les configurations de stockage d'appliquer les procédures de traçabilité ; d'appliquer les procédures de transport pendant et en dehors de l'exécution de la mission. <p>Durée : 08 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le régime de l'acquisition et de la détention d'armes et munitions ; - Les dispositions du livre VI du code de sécurité intérieure relative à l'armement des APS ; - Les procédures de stockage, de traçabilité et de transport des armes. 	<p>QCM dénommé « Armes et sécurité privée » à valider comportant 10 questions relatives au court théorique de la compétence ARM1.</p> <p>QCM dénommé « Cadre légal dans l'utilisation d'une arme en France » à valider comportant 10 questions relatives au court théorique de la compétence ARM2</p> <p>QCM dénommé « Connaissances sur les armes de catégorie B et D autorisées en sécurité privée » à valider comportant 10 questions relatives au court théorique de la compétence ARM3.</p> <p>Condition d'accès aux QCM : Avoir été présent aux cours théoriques.</p> <p>Modalités pour la validation des QCM, critères de validation des QCM, condition de validation des QCM, interdictions et sanctions, délibération : Idem au QCM de l'examen final.</p> <p>En cas d'échec aux QCM : Le candidat, non éliminé, pourra se présenter de nouveau au QCM échoué jusqu'à validation de ce dernier.</p> <p>Le bloc de compétence BC6 sera validé dès l'instant où les 3 QCM auront été validés par le stagiaire.</p>
<p>Compétence ARM 2 : Se servir d'une arme dans le cadre légal français</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de connaître les dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure relatives à l'armement des agents privés de sécurité ; de maîtriser les principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'armes ; de maîtriser les autres cadres juridiques d'utilisation des armes, notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre ou aux forces armées. <p>Durée : 04 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation d'un port d'arme ; - Les principes d'absolue nécessité dans l'usage d'une arme ; - Les autres cadres juridiques d'utilisation des armes. 	<p>Le candidat éliminé à un QCM devra refaire le bloc de compétences BC6.</p> <p>Dérogation possible pour ne pas passer le QCM « Armes et sécurité privée » et « Cadre légal dans l'utilisation d'une arme en France » pour un stagiaire titulaire d'un CQP ou d'une certification professionnelle au RNCP donnant droit à la délivrance par le CNAPS* d'une carte professionnelle en protection physique des personnes armée et/ou en surveillance humaine armée.</p> <p>Dérogation possible pour ne pas passer le QCM « Connaissances sur les armes de catégorie B et D autorisées en sécurité privée » pour un stagiaire titulaire d'un CQP ou d'une certification professionnelle au RNCP donnant droit à la délivrance par le CNAPS* d'une carte professionnelle en protection physique des personnes armée.</p> <p>*CNAPS : Conseil National des Activités Privées de Sécurité</p>
<p>Compétence ARM 3 : Maîtriser les connaissances générales des armes</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de connaître les caractéristiques techniques des armes, leur entretien, les différents modes de fonctionnement, les effets des armes ; de décrire une arme en maîtrisant les mots et les expressions appropriés ; d'énoncer les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme ; de se protéger physiquement ou de protéger autrui dans la manipulation d'une arme. <p>Durée : 05 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques techniques des armes, leur entretien, modes de fonctionnement et effets ; - Description d'une arme, vocabulaire technique ; - Les règles générales de sécurité et d'utilisation d'une arme. 	

Activité 7 - Bloc de Compétences 7 : Maniement d'une Bâton de défense et d'un Générateur aérosol incapacitant - MBG

Je suis capable d'utiliser un bâton de défense et/ou un générateur aérosol incapacitant au cours de ma mission de surveillance

Durée totale : 32 heures - Accès à BC7 si BC6 préalablement validé

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 7
<p>Compétence MBG1 : Appréhender une personne sans l'aide d'une arme</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure, à mains nues :</p> <ul style="list-style-type: none"> de maîtriser son agresseur à partir d'une position de sécurité; de contrôler son agresseur en déclenchant une douleur à partir d'une saisie, d'une immobilisation, d'une torsion, d'une pression ; d'avoir recours à une frappe, si besoin, avec ses poings et/ou ses pieds ; de mettre au sol son adversaire et de le contrôler, d'entraver son adversaire et de réaliser une palpation, si nécessaire ; de procéder à son relevage et à son déplacement pour l'isoler. <p>Durée : 10 heures. ©</p>	<p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Perfectionnement pour maîtriser, contrôler et neutraliser une personne violente à mains nues <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à mes gestes défensifs; à la maîtrise; au contrôle et à la neutralisation de mon agresseur ; Critères liés à mon interpellation. 	<p>Restitution d'un geste technique lié au maniement d'une des 3 armes de catégories D autorisées en sécurité privée.</p> <p>La restitution est tirée au sort par le stagiaire et son accomplissement est immédiat après l'annonce de la restitution par l'évaluateur.</p> <p>La restitution du geste technique dure seulement le temps nécessaire pour que le stagiaire démontre son savoir faire et savoir être.</p> <p>Les gestes techniques demandés devront être abordés au cours de la formation.</p>
<p>Compétence MBG 2 : Connaître et savoir utiliser un tonfa</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure, avec un tonfa :</p> <ul style="list-style-type: none"> de s'équiper et de porter correctement son arme ; de prendre en main son arme au bon moment; d'effectuer les techniques de garde et de déplacements ; de maintenir son agresseur à distance; de gérer son rapprochement ; de frapper avec son arme sur les zones autorisées ; de mettre au sol son adversaire et de le contrôler ; d'entraver son agresseur et de réaliser une palpation ; de procéder à son relevage et à son déplacement pour l'isoler. <p>Durée : 10 heures. ©</p>	<p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser, contrôler et neutraliser une personne violente avec un tonfa <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à l'utilisation d'un bâton de défense 	
<p>Compétence MBG 3 : Connaître et savoir utiliser une matraque</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure, avec une matraque :</p> <ul style="list-style-type: none"> de s'équiper et de porter correctement son arme ; de prendre en main son arme au bon moment; d'effectuer les techniques de garde et de déplacements ; de maintenir son agresseur à distance; de gérer son rapprochement ; de frapper avec son arme sur les zones autorisées ; de mettre au sol son adversaire et de le contrôler ; d'entraver son agresseur et de réaliser une palpation ; de procéder à son relevage et à son déplacement pour l'isoler. <p>Durée : 10 heures. ©</p>	<p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser, contrôler et neutraliser une personne violente avec une matraque <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à l'utilisation d'une matraque 	

<p>Compétence MBG 4 : Connaître et savoir utiliser un générateur aérosol incapacitant (GAI)</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure, avec un GAI :</p> <ul style="list-style-type: none">• de s'équiper et de porter correctement son arme ;• de se positionner par rapport à son équipier et par rapport à la cible• de prendre le temps d'analyser le contexte avant de projeter le gaz;• de prendre en main son arme au bon moment;• de mettre en sécurité son coéquipier avant projection;• de faire sommation avant de projeter le gaz;• de projeter le gaz au bon moment et bon endroit;• de s'équiper de ses protections immédiatement et avec facilité;• de rester sur zone pour observer l'évolution des comportements après projection;• de porter secours, si besoin, à la ou aux personnes gazée(s). <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Ateliers pratiques (AP) : - Maîtriser, contrôler et neutraliser une personne violente avec un GAI</p> <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à l'utilisation d'un GAI</p>	<p>Voir page 17 / Ci-dessus</p>
--	---	---------------------------------

Activité 8 - Bloc de Compétences 8 : Secourisme Tactique - ST

Je suis capable de prendre en charge des blessés en cours ou après un attentat

Durée totale : 14 heures- Accès à BC8 si BC4 préalablement validé

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 8
<p>Compétence ST 1 : Sauver et secourir selon les protocoles internationaux</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de comprendre son rôle en qualité de primo-intervenant sur un attentat ; - de connaître les principes de base de la gestion de crise et la scène en fonction de la situation ; - de reconnaître des blessures spécifiques d'un attentat et mettre en place les actions ou les gestes appropriés ; - d'identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre ; - d'appliquer les 3 protocoles internationaux dans la prise en charge d'un ou plusieurs blessés et connaître les matériels nécessaires à chaque protocole. <p>Durée : 12 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du secourisme tactique ; - Notions de gestion de crise ; - Les bases du secourisme routier. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision des pré-requis au secourisme tactique ; - Présentation du Kit de premiers secours tactiques ; - Savoir identifier et réaliser une extraction ; - Reconnaissance des blessures spécifiques à une attaque terroriste ; - Mise en place d'actions appropriées aux blessures spécifiques ; - Mise en œuvre des protocoles : SAFE/ABC – MARCHE – RYAN. <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document Critères liés à mon action de secouriste tactique.</p>	<p>Réaliser un examen de la victime selon la procédure internationale « MARCHE » Pose d'un garrot tourniquet. Si pose du garrot inefficace éliminatoire Pose d'une couverture de survie – Si pose inefficace éliminatoire Tirage au sort d'une action à réaliser par le candidat :</p> <p>Si action inefficace éliminatoire</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pose d'un pansement israélien ; 2. Pose d'un pansement compressif ; 3. Pose d'une bande hémostatique ; 4. Pose d'un pansement occlusif ou 3 côtés ; 5. Libération des voies aériennes ; 6. Pose d'une ceinture pelvienne ; 7. Pose d'un collier cervicale ; 8. Pose d'une inhalation d'oxygène ; 9. Pose d'un défibrillateur cardiaque ; 10. Pose d'un oxymètre et lecture ; 11. Pose d'un tensiomètre et lecture ; 12. Pose d'un cathéter pour pneumothorax (Désignation emplacement) ; 13. Mise en PLS en situation tactique ; 14. Extraction d'urgence d'une victime à un seul sauveteur.
<p>Compétence ST 2 : Prendre en charge des blessés en situation de crise</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appliquer les connaissances et les compétences acquises durant la formation à partir de cas concrets et scénarios de situations dégradées. <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Mises en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porteur d'un engin explosif dissimulé dans les blessés ; - Dégradation soudaine de l'état d'un blessé ; - Des blessés supplémentaires à la situation initiale ; - Zone d'intervention qui devient soudainement instable ; - Découverte d'un engin explosif déposé en zone orange ou verte ; - Ouverture du feu par un assaillant en embuscade en zone orange. <p>Critères pour évaluation MSP : Voir annexe à la fin du présent document Critères liés à mon action de secouriste tactique.</p>	

Activité 9 - Bloc de Compétences 9 : Maniement d'une Arme de Poing - MAP

Je suis capable appréhender le maniement d'une arme de poing de type PSA* ou revolver selon les règles de manipulation, d'emploi et de sécurité - * PSA : Pistolet Semi Automatique

Durée totale : 18 heures - Accès à BC9 si BC1 à BC8 préalablement validés

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 9
<p>Compétence MAP 1 : Manipuler son arme poing en sécurité</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de réaliser les manipulations de base et procédures d'emploi pour utiliser un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger); d'appliquer les règles de sécurité ; de mettre en sécurité son arme de poing ; d'utiliser un puits balistique ; de réceptionner et transmettre une arme de poing ; de s'équiper correctement pour porter son arme sans danger et pour une utilisation optimisée ; d'évoluer avec son arme en milieu professionnel et notamment avec et au sein du public. <p>Durée : 6 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les 4 règles fondamentales de sécurité relatives à la prise en main d'une arme de poing ; Description et fonctionnement de l'arme et de ses sécurités ; Présentation des différents ports d'arme poing, classification des étuis ; Savoir porter une arme de poing, importance de son équipement. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les 3 manipulations de base : Le CPS, chargement, retrait des cartouches ; Préparer et approvisionner ses chargeurs ou son barillet ; Prendre en main son arme de poing ; Déposer ou remiser son arme de poing ; Transférer son arme de poing <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés au maniement d'une arme de poing 	<p>Evaluation 1 : Les fondamentaux du maniement d'une arme de poing</p> <p>Tirage au sort d'une règle de sécurité et de deux manipulations sur une des 3 armes suivantes : Beretta F92, Glock 17, Colt Python 357 Magnum – 4 pouces *.</p> <p>De manière orale devant l'évaluateur, le stagiaire devra citer la règle de sécurité, réaliser les deux manipulations sans hésitation et devra décrire son arme et les munitions attachées à l'arme avec le vocabulaire technique relatif à une arme de poing.</p> <p>Si le stagiaire ne valide pas l'évaluation 1, il n'est pas admis pour passer l'évaluation 2 et devra refaire la compétence MAP1.</p> <p>* il sera admis l'usage d'armes équivalentes par rapport à la liste établie.</p>
<p>Compétence MAP 2 : Maîtriser les fondamentaux du tir</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'appliquer les 5 fondamentaux du tir ; d'enchaîner dans l'ordre les 7 temps composant un tir ; d'approvisionner son chargeur ou son barillet ; d'armer son arme ; de recharger son arme ; de gérer un incident de tir ; de dégainer de différents types d'étuis et de rengainer son arme ; de tirer dans différentes positions ; de se mettre en position d'attente ; de faire sommation ; d'aller au contact seul ou avec l'appui d'un équipier ; de riposter avec un tir en déplacement seul ou en binôme ; se mettre à couvert et tirer à partir de cette position ; d'engager un tir d'appui sur le déplacement de son équipier. <p>Durée : 12 heures. ©</p>	<p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les 5 principes fondamentaux du tir ; La chronologie du tir en 7 temps – CEVITAL ; Les rechargements ; Les incidents de tir ; Savoir dégainer et rengainer son arme de poing ; Les autres positions de tir : Couché, assis, à genoux ; Position d'attente, de contact ; Sommations avec arme armée, non armée ; Tirs d'intervention en déplacement : Les différents pas, le drill d'urgence, présence d'une tierce personne, esquive d'une attaque, les pivots ; Les positions de tir à partir d'un couvert vertical ou horizontal ; Les positions de tir à partir d'un binôme, notion d'appui. <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcours armé seul ou en binôme avec ou sans riposte ; Riposte armée selon des scénarios simples à gérer ; Riposte armée selon des scénarios compliqués à gérer. <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à l'utilisation d'une arme de poing 	<p>Evaluation 2 : Les fondamentaux du tir avec une arme de poing</p> <p>Le stagiaire tire au sort une simulation précisant notamment le type d'arme de poing à utiliser et des consignes de tir à respecter.</p> <p>Armes pouvant être utilisées : Beretta F92, Glock 17, Colt Python 357 Magnum – 4 pouces *.</p> <p>La simulation se réalise à partir du simulateur de tir « Progress Tir » avec lequel le stagiaire se sera familiarisé au cours de ses mises en situation professionnelle.</p> <p>Le logiciel du simulateur de tir permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'évaluation du discernement : Dois-je tirer ou ne pas tirer ? l'évaluation de la précision : Suis-je en cible ? l'évaluation de la réactivité : Combien de temps me faut-il pour réagir et atteindre ma cible ? <p>La simulation sera validée dès lors que les 3 évaluations auront été déclarées par le simulateur validées.</p> <p>Si le stagiaire ne valide pas l'évaluation 2, il devra refaire la compétence MAP2.</p> <p>Nota : Conformément à l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 modifié - Annexe VIII bis - Point 5, le formateur est tenu d'informer le prestataire de formation, sans délai, s'il apparaît au cours de la formation que le comportement du stagiaire n'apparaît pas compatible avec le maniement d'une arme.</p> <p>* il sera admis l'usage d'armes équivalentes par rapport à la liste établie.</p>

Activité 10 - Bloc de Compétences 10 : TIR d'intervention avec une arme de poing - TIR

Je suis capable d'intervenir avec mon arme de poing de type PSA* ou revolver au cours de ma mission de surveillance * PSA : Pistolet Semi Automatique

Durée totale : 63 heures - Accès à BC10 si BC9 préalablement validé

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 10
<p>Compétence TIR 1 : Savoir faire usage d'un PSA au cours de sa mission de surveillance</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure avec un PSA avec ou sans chien apparent :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'effectuer un tir visé sur cible ; de riposter à partir d'un dégainé ; d'effectuer un tir à couvert ; d'effectuer un tir avec déplacement ; d'enchaîner différents types de tir à la demande du formateur. <p>Durée : 33 heures. ©</p>	<p>Ateliers pratiques (AP) réalisés sur 3 séquences de tir de 11 heures Chaque séquence de tir est composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'un tir d'accoutumance de 12 tirs d'entraînement : 6 tirs visés à poser (statique), 2 tirs d'intervention, 1 tir à couvert, 3 tirs avec déplacement de 2 tirs de synthèse de 2 tirs d'évaluation (examen) <p>La 1^{ère} séquence est réalisée avec un Pistolet Semi Automatique (PSA) avec chien apparent, avec ou sans cran de sûreté et avec un port apparent à la ceinture - 160 cartouches tirées dont 10 en évaluation</p> <p>La 2^{ème} séquence est réalisée avec un Pistolet Semi Automatique (PSA) sans chien apparent, sans cran de sûreté et avec un port apparent à la ceinture- 160 cartouches tirées dont 10 en évaluation</p> <p>La 3^{ème} séquence est réalisée avec un Pistolet Semi Automatique (PSA) sans chien apparent, sans cran de sûreté et avec un port non apparent – 160 cartouches tirées dont 10 en évaluation</p> <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à l'utilisation d'une arme de poing</p>	<p>Validation du bloc de compétence à partir de la grille d'évaluation jointe en annexe, conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 modifié - Annexe VIII bis - Point 5et conforme à l'article R625-20 du Code de sécurité intérieure en vue de la délivrance d'un carnet de tir dont le modèle est fixé par arrêté du ministre de l'intérieur.</p> <p>La délivrance du carnet de tir sera effective si le candidat a validé les 3 épreuves de la certification professionnelle.</p> <p>Les 12 tirs d'évaluation seront validés selon l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 modifié - Annexe VIII bis - Point 5 soit 80 % des impacts dans la cible de type CTN 5.</p> <p>Les cibles pour les tirs d'accoutumance, d'entraînements et de synthèse devront représenter à taille réelle un buste avec une tête. Les membres inférieurs sont facultatifs. Les cibles pour les tirs d'évaluation devront être de type CNT 5, conformément à l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 modifié - Annexe VIII bis - Point 5.</p> <p>Sera considéré pour tout type de tir, comme cible touchée ou atteinte quand l'impact de la balle sera dans la cible. Sera considéré dans la cible l'impact qui sera sur la ligne de démarcation de la cible.</p> <p>Le tir de neutralisation sera systématiquement recherché, à savoir impact en dans le buste ou dans un membre. Le tir à tuer (élimination) situé dans la tête sera seulement autorisé si l'agresseur est porteur d'une protection balistique et/ou s'il s'agit d'un tueur de masse tel que défini par l'article 122-4-1 du CP.</p> <p>Le stagiaire ajourné à l'évaluation du bloc de compétence pourra refaire une seule fois, les deux tirs d'évaluation de la séquence ou des séquences de tirs échoué(s). Le stagiaire qui ne valide pas après repêchage, sera déclaré éliminé.</p> <p>Le stagiaire éliminé à l'évaluation du bloc de compétence devra refaire l'ensemble des tirs d'entraînement pour accéder de nouveau aux 12 tirs d'évaluation.</p> <p>Nota : Conformément à l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 modifié - Annexe VIII bis - Point 5, le formateur est tenu d'informer le prestataire de formation, sans délai, s'il apparaît au cours de la formation que le comportement du stagiaire n'apparaît pas compatible avec le maniement d'une arme.</p>
<p>Compétence TIR 2 : Savoir faire usage d'un revolver au cours de sa mission de surveillance</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure avec un revolver de 4 pouces :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'effectuer un tir visé sur cible ; de riposter à partir d'un dégainé ; d'effectuer un tir à couvert ; d'effectuer un tir avec déplacement ; d'enchaîner différents types de tir à la demande du formateur. <p>Durée : 12 heures. ©</p>	<p>Ateliers pratiques (AP) réalisés 1 séquence de tir de 12 heures La séquence de tir est composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'un tir d'accoutumance de 12 tirs d'entraînement : 6 tirs visés à poser (statique), 2 tirs d'intervention, 1 tir à couvert, 3 tirs avec déplacement de 2 tirs de synthèse de 2 tirs d'évaluation (examen) <p>La séquence de tir est réalisée avec un revolver de 4 pouces en port apparent - 160 cartouches tirées dont 10 en évaluation</p> <p>Critères pour évaluation AP: Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à l'utilisation d'une arme de poing</p>	

<p>Compétence TIR 3 : Appliquer les principes de base du tir avec un révolver au sein d'un groupe d'intervention sur personnes</p> <p>Le stagiaire armé d'un révolver doit être en mesure au sein d'un groupe d'intervention sur personnes composé de deux ou trois agents de sûreté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de riposter à partir d'un dégainé face à un danger éminent avec ou sans sommation préalable et d'enchaîner l'évacuation des personnes; • de mettre à l'abri les personnes sur un tir, effectuer un tir de riposte à couvert et assurer l'évacuation des personnes ; • d'effectuer un tir avec déplacement pour assurer l'évacuation des personnes. <p>Durée : 09 heures. ©</p>	<p>Ateliers pratiques(AP) réalisés sur 1 séquence de tir de 9 heures</p> <p>Chaque séquence de tir est composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de 12 tirs d'entraînement : 4 tirs avec dégainé, 4 tirs à couvert, 4 tirs avec déplacement • de 2 tirs de synthèse • de 2 tirs d'évaluation (examen) <p>La séquence est réalisée avec un révolver de 4 pouces avec un port apparent - 100 cartouches tirées dont 10 en évaluation</p> <p>Critères pour évaluation AP: Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à l'utilisation d'une arme de poing - Critères liés à la protection physique d'une personne.</p>	<p>Voir page 21 / Ci-dessus</p>
<p>Compétence TIR 4 : Appliquer les principes de base du tir avec un PSA au sein d'un groupe d'intervention sur personnes</p> <p>Le stagiaire armé d'un PSA doit être en mesure au sein d'un groupe d'intervention sur personnes composé de deux ou trois agents de sûreté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de riposter à partir d'un dégainé face à un danger éminent avec ou sans sommation préalable et d'enchaîner l'évacuation des personnes; • de mettre à l'abri les personnes sur un tir, effectuer un tir de riposte à couvert et assurer l'évacuation des personnes ; • d'effectuer un tir avec déplacement pour assurer l'évacuation des personnes. <p>Durée : 09 heures. ©</p>	<p>Ateliers pratiques(AP) réalisés sur 1 séquence de tir de 9 heures</p> <p>Chaque séquence de tir est composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de 12 tirs d'entraînement : 4 tirs avec dégainé, 4 tirs à couvert, 4 tirs avec déplacement • de 2 tirs de synthèse • de 2 tirs d'évaluation (examen) <p>La séquence est réalisée avec un PSA sans chien apparent, sans cran de sûreté et avec un port apparent - 100 cartouches tirées dont 10 en évaluation</p> <p>Critères pour évaluation AP: Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à l'utilisation d'une arme de poing - Critères liés à la protection physique d'une personne.</p>	

Activité 11 - Bloc de Compétences 11 : Emploi de la Force avec son Arme - EFA

Je suis capable de recourir à l'emploi de la force à l'aide de mon arme

Durée totale : 35 heures - Accès à BC11 si BC10 préalablement validé

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 11
<p>Compétence EFA 1 : Savoir utiliser son arme de manière graduée, justifiée et proportionnée</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de prévenir les situations à risques ; d'analyser la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée ; de repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs ; d'agir en discrétion ; de travailler en binôme et en équipe ; de mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement ; de mettre en œuvre les procédures d'alerte et mettre en place des mesures de sécurité ; de travailler en coordination avec les services publics ; de savoir réagir dans le respect du cadre légal de la légitime défense. <p>Durée : 12 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Intervention graduée de l'agent <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à l'emploi de la force avec une arme 	<p>Analyse de la part du stagiaire d'une vidéo en rapport avec l'emploi de la force à l'aide d'une arme de catégorie B et/ou D autorisée en sécurité privée.</p> <p>L'analyse est tirée au sort par le stagiaire et dure 5 minutes maximum après que le stagiaire ait visionné la vidéo.</p> <p>Le stagiaire peut intervenir sur la vidéo de sorte à revenir en arrière ou faire des arrêts sur image.</p> <p>La vidéo est visionnée par le stagiaire à l'aide d'un ordinateur et d'un logiciel de gestion de vidéo qui aura été manipulé par le stagiaire au cours de la formation.</p> <p>Le stagiaire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> faire preuve de discernement; doit évaluer la gradation de la force employée en fonction de l'évolution ; évaluer si les réactions de l'agent sont adaptées au contexte; évaluer si les conditions de la légitime défense sont présentes ; gérer s'il y a lieu, un incident lié au recours de l'arme.
<p>Compétence EFA 2 : Gérer les conséquences liées à l'utilisation d'une arme</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de situer l'utilisation des différentes armes autorisées dans le cadre de l'intervention et les maîtriser dans différentes situations ; d'adapter la réaction à la menace en fonction du lieu, des horaires, du type d'agression, du type d'assaillant, de l'équipe en activité ; de maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation avec une arme à la ceinture ; de rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation ; de réagir après un accident survenu au cours de l'utilisation d'une arme : préserver les traces et indices, sécuriser une zone, assister les victimes, coopérer avec les forces de l'ordre ; de prendre conscience de l'usage d'une arme et les conséquences de l'utilisation de l'arme ; de connaître les composantes du stress et les moyens de sa gestion ; de prévenir les risques post traumatiques. <p>Durée : 23 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les conséquences possibles liées à l'utilisation de son arme ; Gestion d'un incident avec le recours à son arme ; Inspection visuelle et palpation de sécurité en situation armée ; Gestion de son stress dans le cadre de l'emploi de la force avec une arme. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaction adaptée de l'agent par rapport à la menace ; Eviter le désarmement sur une inspection visuelle ou sur une palpation ou une palpation de sécurité ; Initiation à la méditation pour dominer son stress. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à l'emploi de la force avec une arme 	

Voir annexes :

1/ Critères d'évaluation du stagiaire ADSSA2 dans les mises en situation professionnelle et/ou dans les ateliers pratiques ©

2/ Grille d'évaluation du bloc de compétences 10 : Tir d'intervention avec une arme de poing – Conforme à l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 modifié - Annexe VIII bis - Point 5 et conforme à l'article R625-20 du Code de sécurité intérieure en vue de la délivrance d'un carnet de tir dont le modèle est fixé par arrêté du ministre de l'intérieur. ©

3/ Carnet de tir

4/ Passerelles, équivalences, suite de parcours, accès direct à l'examen final ©